

En ce qui concerne la Commission, la réponse aux deux parties de la question est non. Toutefois, il est signalé que a) les congés mentionnés à l'article 62 de la loi sur le service civil furent autorisés par le Parlement; b) des heures de congé, les jours de fêtes religieuses, ont été autorisées par le cabinet.

LES NAVIGATEURS ET LES SANS-FILISTES DE L'ARC

Question n° 1322—**M. Enns:**

1. Combien y a-t-il de navigateurs et d'officiers radio dans l'ARC?
2. Combien en coûte-t-il pour assurer la formation d'un navigateur et d'un officier radio en 1966?
3. Des navigateurs et des officiers radio ont-ils résignés leurs fonctions depuis le 1^{er} février 1966 et dans le cas de l'affirmative, combien?
4. D'autres navigateurs et officiers radio ont-ils fait savoir qu'ils se proposaient de résigner leurs fonctions en 1966 et, dans le cas de l'affirmative, combien?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. 1,497.

2. Jusqu'à la remise des ailes: navigateur, environ \$78,000; officier radio, environ \$64,000.

3. Oui, neuf.

4. Oui, 70 ont fait savoir qu'ils résigneraient peut-être leurs fonctions en 1966 mais neuf seulement, depuis le 1^{er} avril 1966, ont effectivement demandé leur libération.

L'AVION CF-104

Question n° 1324—**M. Allard:**

1. Au sujet du CF-104 canadien Starfighter, des avions de ce type se sont-ils écrasés depuis que le Canada les a acquis et, dans le cas de l'affirmative, a) combien, b) le gouvernement entend-il faire enquête sur les causes d'écrasement de ces avions, c) le gouvernement accepte-t-il de publier sur ces écrasements un rapport ou une déclaration?

2. Combien de ce type d'avions le Canada possède-t-il encore?

3. Quel a été le coût de fabrication ou d'achat de chacun de ces avions?

4. Combien le Canada en a-t-il fabriqués ou achetés jusqu'ici?

5. Le Canada doit-il en fabriquer ou en acheter encore?

6. Où se trouvent actuellement ces avions?

7. Depuis leur acquisition, ces avions ont-ils subi des modifications importantes?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): 1. Oui a) 35; b) tous les écrasements d'avions font l'objet d'une enquête; c) une déclaration est publiée après chaque écrasement et elle indique les circonstances de l'accident dans la mesure où elles sont connues.

2. 166 CF104, 37 CF104D.

3. Le coût moyen de ces appareils en état de voler est d'environ \$1,055,000 dans le cas

du CF104 et de \$1,200,000 dans le cas du CF104D.

4. 200 CF104 ont été fabriqués au Canada pour l'ARC et 140 CF104G pour un programme d'aide mutuelle canado-américain; 38 CF104D ont été achetés de la *Locheed Aircraft Company* pour l'ARC.

5. Non.

6. A Cold-Lake, en Alberta; en France et en Allemagne.

7. Non, quelques modifications ont été apportées en vue d'améliorer la sûreté des moteurs et le fonctionnement des sièges éjectables, mais les performances de l'avion n'ont subi aucun changement appréciable. De plus, une importante modification au système de navigation a été effectuée dans le but d'améliorer les possibilités opérationnelles de l'appareil.

LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS—LES RENSEIGNEMENTS TRANSMIS À L'ARC

Question n° 1343—**M. Howe (Hamilton-Sud):**

1. L'ARC accepte-t-elle des rapports sur des objets volants non identifiés et, dans le cas de l'affirmative, ces rapports a) sont-ils étudiés par les autorités canadiennes, b) sont-ils signalés aux autorités des États-Unis?

2. Les États-Unis font-ils des enquêtes sur les rapports fournis par l'ARC et, dans le cas de l'affirmative, les résultats de ces études sont-ils transmis aux autorités canadiennes?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1. Oui. a) Oui. b) Oui, si les circonstances justifient la transmission de ces rapports.

2. Oui, si les circonstances justifient une enquête. Les résultats sont communiqués aux autorités canadiennes.

L'IMMIGRATION D'IMPRIMEURS DE HONG-KONG

Question n° 1367—**L'hon. M. Dinsdale:**

Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a-t-il reçu des demandes concernant l'immigration possible d'imprimeurs de Hong-kong et, dans le cas de l'affirmative, a) d'où ces demandes émanaient-elles, b) les a-t-on approuvées et, dans le cas de la négative, pour quelle raison?

M. J. C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Oui, le ministère a reçu des demandes. a) Les demandes émanaient de l'éditeur du *Shing Wah Daily News*, de Toronto, et du président de la *Sun Publishing Company Limited*, d'Edmonton. b) L'immigrant proposé par le *Shing Wah Daily News* a été refusé après qu'un jury d'examen composé de gens du métier indépendants eut établi qu'il ne possédait aucune connaissance pratique du travail auquel il devait être employé au Canada. Le président de la *Sun Publishing Company* a